



LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES VITICULTEURS ET DES AGRICULTEURS

AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
D'AUTREMENT

LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE (HVE) UNE RÉPONSE À UN DÉFI MAJEUR DE L'AGRICULTURE

La **Haute Valeur Environnementale (HVE)** correspond au niveau le plus élevé d'un dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles.

C'est une démarche volontaire mise en œuvre par les viticulteurs ou les agriculteurs qui vise à identifier et valoriser les pratiques plus particulièrement respectueuses de l'environnement.

Elle s'appuie sur des indicateurs et une exigence de résultats qui portent sur l'intégralité de l'exploitation.

Elle est fondée sur quatre thématiques clé :

- ▶ la préservation de la biodiversité (insectes, arbres, haies, bandes enherbées, fleurs, ...),
- ▶ la stratégie phytosanitaire,
- ▶ la gestion de la fertilisation,
- ▶ la gestion de la ressource en eau.

Cette certification permet de réduire au minimum la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages).



LE LOGO HVE

UNE VALORISATION DE CETTE CERTIFICATION AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

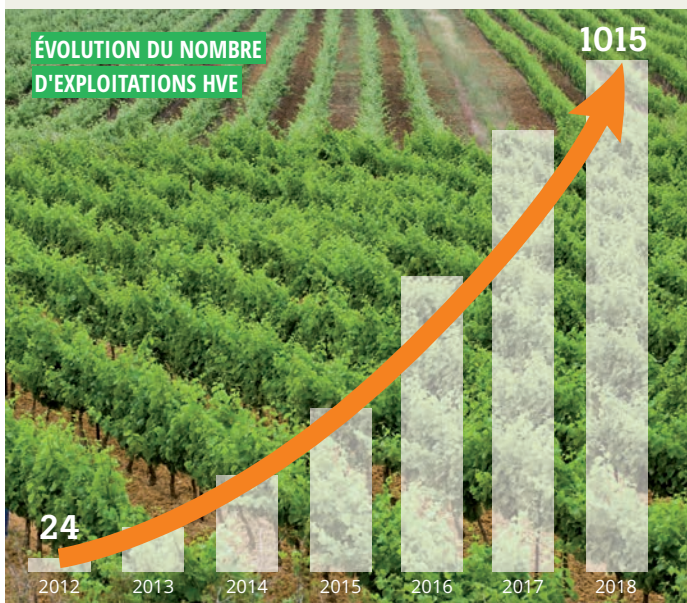


Le **logo HVE** accompagne la mention valorisante et peut être apposé sur les produits bruts et sur les produits transformés si ces derniers contiennent au moins 95% de matières premières issues d'exploitations de Haute Valeur Environnementale.

La présence du logo sur les produits indique aux consommateurs les efforts des exploitations engagées dans ce dispositif.

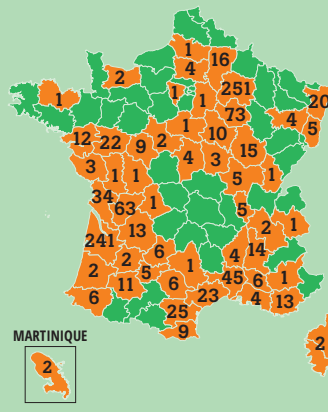
LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE UN DISPOSITIF TRÈS RÉCENT MAIS DYNAMIQUE

Depuis 2012, le nombre d'exploitations certifiées de Haute Valeur Environnementale est en augmentation constante pour atteindre plus de 1 000 exploitations au 1^{er} juin 2018 réparties dans toute la France .



EXPLOITATIONS CERTIFIÉES HVE

(niveau 3 de la certification environnementale des exploitations agricoles) par département



Total : 1015 (au 1^{er} juin 2018)

Voir aussi :

<http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-emploi-pour-les-exploitations>

Consulter l'annuaire des exploitations HVE sur le site internet du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation :

<http://agriculture.gouv.fr/la-haute-valeur-environnementale-une-reconnaissance-officielle-de-la-performance-environnementale>